



État des lieux de la recherche sur le français en Afrique

Béatrice Akissi Boutin, Akissi Béatrice Boutin

► To cite this version:

Béatrice Akissi Boutin, Akissi Béatrice Boutin. État des lieux de la recherche sur le français en Afrique. Langue française, 2019, Français d'Afrique. En Afrique. Hors d'Afrique, 202 (2), pp.11-26. 10.3917/lf.202.0011 . hal-03337959

HAL Id: hal-03337959

<https://auf.hal.science/hal-03337959>

Submitted on 8 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

État des lieux de la recherche sur le français en Afrique

1. INTRODUCTION

Sous ce titre classique, presque rétrograde, nous tenterons de faire un état des lieux de la recherche sur le français en Afrique. Notre titre est ambigu du fait de la double possibilité de rattachement formel de *en Afrique*. Or, la réalité ne l'est pas moins. Si déjà l'objet *français en Afrique* n'est pas facile à concevoir, il est aussi difficile de cerner une *recherche en Afrique* sur cet objet par rapport à une recherche « européenne », « américaine », etc. La première question qui se pose est : qui est africain ? Autrement dit : faut-il être noir, ou né sur le continent et ne pas en bouger, pour être africain et mener cette recherche ? Dans l'impossibilité de répondre à cette question dans ce texte parce qu'il faudrait, tout en se gardant des réponses idéologiques, politiques ou émotionnelles, se pencher sur des thèmes associés qui dépassent la linguistique ¹, la seconde question est : où et dans quelles conditions doit être menée une recherche pour qu'elle soit africaine, et donc qu'elle entre dans notre propos ? Toute recherche implique un déplacement par rapport au terrain, et ce, avant même l'étape de construction des données. Le premier déplacement est opéré par la formation théorique du chercheur, largement élaboré par les universités occidentales. Par la suite, l'analyse du français en Afrique (il en est de même ailleurs) recourt à des cadres théoriques qui dépassent l'Afrique subsaharienne et le continent africain. Enfin, la portée de l'analyse aussi, bien entendu, va au-delà de l'Afrique.

Le titre est discutable, il nous aura permis cette mise au point introductive. Nous traiterons de la recherche sur l'objet français en Afrique, menée par des

1. Nous traduisons presque mot à mot Ebongue & Hurst (2017 : 3).

équipes africaines, éventuellement associées à des laboratoires d'ailleurs, qu'elles soient publiées en Afrique ou hors d'Afrique. Notre plan découle du fait que la recherche sur le français en Afrique se découpe plus facilement selon le temps que selon l'espace pour le moment. Après un nécessaire retour aux origines de cette recherche (§ 2), nous en montrerons les premières avancées théoriques (§ 3). Puis, nous développerons un peu plus les recherches de ces quinze dernières années (§ 4). L'impossibilité de rendre visible toute la recherche menée en Afrique sur le français nous obligera continuellement à l'omission de chercheurs, de travaux ² et de questions qui se posent sur cet objet.

2. UN PEU D'HISTOIRE EST NÉCESSAIRE

La recherche sur le français en Afrique a débuté au temps de la Coopération Française, après la fondation du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar – CLAD (1963), de l'Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan – ILA (1966), puis de celui de Bangui (1975) et d'autres. Ces premiers travaux avaient un but didactique et suivaient une méthodologie contrastive ; ils cherchaient à inventorier les particularités phonologiques, syntaxiques et lexicales du français en Afrique en comparaison avec le français standard (de France) et la recherche des interférences avec les langues africaines. C'est ainsi que L.-J. Calvet, S. Sauvageot et A. Diop réalisent une des premières enquêtes, en décembre 1963, au lycée de Thiès (Calvet 1964-1965) et J. Kouadio N'Guessan (1977) étudie les interférences du baoulé dans l'écrit des élèves ivoiriens.

Les premières publications sur le français en Afrique sont parues dans *Réalités africaines et langue française* (du CLAD) et les *Annales de l'Université d'Abidjan – série H*. À Abidjan, l'ILA a répertorié, au fil des ans, les « écarts » du français d'Abidjan par rapport au français de France. En 1978, un accord de coopération entre l'ILA d'Abidjan et l'Institut de Linguistique Française de France – ILF (CNRS) permet : (i) la publication des *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* (CIRL), (ii) la fondation de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire (OFCAN) et (iii) la création, par S. Lafage, en 1979, d'un *Bulletin* (BOFCAN). Le BOFCAN deviendra *Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*. Il est totalement mis en ligne aujourd'hui ³.

Les idées savantes partagées à l'époque des premières années des indépendances sont développées par J.-P. Makouta Mboukou (1973) et dépassent bien sûr le Congo. Elles comprennent les concepts de français langue étrangère et seconde,

2. Nous citons dans ce texte d'une façon ou d'une autre 75 auteurs. Pour rester dans un aperçu global de la recherche sur le français en Afrique, nous avons pris le parti de ne pas dépasser une entrée par chercheur en seul auteur dans la bibliographie.

3. CNRS – ILF – UMR 6039, Université de Nice Sophia Antipolis [www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/]

la nécessité du français, soutenue par des arguments de cohésion sociale et d'ouverture au monde, la participation active à la préservation et l'enrichissement du français patrimoine commun, des tentatives de méthodes d'enseignement du français s'appuyant sur les langues maternelles. Ces premières études sur le français en Afrique sont aujourd'hui précieuses pour une perspective historique, mais sont surtout importantes parce qu'elles ont influencé pendant plusieurs décennies la recherche sur le français en Afrique et, par retombées, les représentations sociales du français.

Les travaux en lexicologie réalisés dans le cadre de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* illustrent l'impact social que peuvent avoir les études sur le français en Afrique. L'introduction à la deuxième édition précise que l'initiative fait suite aux questions de recherches sur les français régionaux en France et au Québec (IFA, 1988 : XI). Pourtant, les divers centres linguistiques africains ne s'approprièrent pas tous aussi facilement l'idée que les pratiques de locuteurs soient érigées en variétés régionales ou nationales de français. A. Nyembwé Ntita, qui édite, en 1992, une réactualisation de l'IFA pour le Zaïre, insiste sur la distinction entre français en RDC (*i.e.* le français comme langue étrangère aux réalités locales, qui doit être assimilé tel quel), français de RDC (qui a été affecté par les langues et cultures en contact) et français congolais (tendant à l'autonomie par rapport au français européen). Les enjeux de cette distinction resteront présents dans tous les travaux postérieurs, sur le français de/dans tel ou tel pays.

D'autres problématiques liées, comme celles de la comparaison avec le français standard, de la norme d'enseignement et de l'autonomisation du français d'Afrique datent de cette époque. De fait, dans les trois ou quatre premières décennies après les Indépendances, l'objectif de développement est primordial et le contexte de postcolonisation empêche d'imaginer un schéma de développement qui se passe du français. Tous les modèles, juridique, administratif, éducatif, sont ceux de la France, de façon à faciliter sa coopération. C'est bien dans la même logique que les travaux à visée didactique prennent comme point de comparaison le français standard de France. Le pendant de ces travaux est l'étude, dès les années 80, des français populaires africains (FPA) qui sont, par définition, à l'opposé du standard.

En adossement de l'intérêt pour les français populaires, les réflexions sociolinguistiques débutent très tôt, cherchant à appréhender le français et son appropriation à l'aide de la notion de *variétés*, souvent conçues comme étanches, et ne permettant pas toujours l'intercompréhension (Duponchel 1974 ; Lafage 1985 ; parmi de nombreux autres). G. Manessy (1979 [1994])⁴ introduit, pour le français en Afrique, la tripartition du français en variétés basse, moyenne et haute, déterminée par des critères sociolinguistiques : l'acrolecte est parlé par les élites,

4. « Le français en Afrique noire : faits et hypothèses » (Manessy, 1994 : 17-50), initialement publié dans Valdman (1979 : 333-362).

le mésolecte par les personnes scolarisées, le basilecte par le petit peuple et ceux qui ont acquis le français de façon informelle. Le pôle bas du français se mélange à une langue africaine, souvent véhiculaire, par exemple dioula pour la Côte d'Ivoire ou éwé pour le Togo. S. Lafage (1985) ne parle pas encore de continuum, mais d'une « situation de continuité interlinguistique assortie de discontinuité intralinguistique » (*ibid.* : 94). Ces travaux ont impacté pour longtemps les représentations savantes d'abord, ordinaires ensuite. D'une part, ils ont laissé entendre l'idée, erronée, que le lien entre les langues africaines et le français se faisait par le basilecte (v. Boutin 2017), reproduisant d'une autre façon l'idéologie coloniale de l'infériorité de celles-ci. D'autre part, ils ont facilité une représentation des français africains comme des niveaux de langue familiers ou populaires, en tous cas plus bas que le français de référence ou central. Dans sa thèse, A. Moussirou-Mouyama (1984) avance qu'un défi de l'histoire sera que l'objet-signe langue française ne soit plus construit par, et sur, l'effacement des langues locales.

Il est clair que, pour de nombreux chercheurs, les situations africaines ne permettent pas de faire l'impasse sur les langues africaines, omniprésentes dans les interactions, donnant lieu aux alternances codiques et aux interférences (Ba, Haïdara & Sidibé 1986). L'intérêt des chercheurs africains, tels que B. N. Sesep N'Sial (1978), pour le métissage linguistique apparaît très tôt. Des équipes comme celles réunies autour de P. Wald en Afrique centrale ouvrent les études sur les plurilinguismes et les pratiques plurilingues. Pour P. Wald, la réalité même du français en Afrique correspond à une « alternance des séquences provenant de codes à portée fonctionnelle différente et de métissage de l'énoncé » (Wald, 1984 : 84). L'extrême variation du français et des langues en Afrique amenait déjà P. Wald à rejeter les approches sociolinguistiques du plurilinguisme qui considèrent les langues, registres et variétés comme des unités discrètes, mutuellement exclusives.

3. PREMIÈRES AVANCÉES THÉORIQUES DES RECHERCHES

Les années 90 et début 2000 ont été celles de l'apogée des études sur le français en Afrique, avec la participation conjointe de nombreux auteurs africains et européens. La question principale qui se posait portait sur l'objet même du français d'Afrique.

3.1. Les recherches sur les formes de français

Au regard de la littérature ⁵, on pourrait distinguer deux grandes tendances de recherche, par leur contenu et leur provenance à la fois.

L'intérêt des chercheurs (peut-être surtout européens durant cette période) s'est fortement porté sur les **français populaires africains**. On peut comprendre cet engouement comme un prolongement de la curiosité pour le français populaire d'Abidjan dans les premières études des années 80. Les français populaires africains, quel que soit le pays où on les observait, semblaient présenter des régularités : des simplifications phonologiques, morphosyntaxiques, autant dans le système nominal que verbal, et des innovations lexicales qui ne cessaient d'étonner. D'où cela venait-il ? Ce français avait-il évolué de façon autonome à partir des toutes premières pratiques de français tirailleur, petit-nègre ? Était-il le fruit de négociations entre les langues africaines et le français ? Pouvait-on parler de pidgin ? de créole ?

L'hypothèse d'une créolisation du français a été écartée pour deux raisons principales. La première parce qu'il n'existait nulle part en Afrique une communauté unifiée qui en fasse sa langue première. La seconde renvoyait à la tradition française, qui réserve le terme de « créoles » à des langues qui ont émergé dans les conditions très spéciales des sociétés coloniales esclavagistes. La réflexion sur les processus de pidginisation s'est orientée sur la primauté à accorder à des critères d'ordre sociologique ou structurel. Du point de vue sociolinguistique, la priorité donnée par les locuteurs des français populaires africains aux fonctions communicatives et utilitaires sur d'autres fonctions, identitaires ou affectives, était évidente. Mais du point de vue structurel, l'explication par la simplification des systèmes n'était pas défendable à cause des restructurations observées par ailleurs. L'explication par l'influence des langues africaines était, de plus, peu probante. Ce sont donc les notions de *véhicularisation*, *vernacularisation*, *vernacularité* de G. Manessy et de *nativisation* (Chaudenson 1992), plus que pidgin ou créole, qui ont permis de traiter de nombreux aspects sociolinguistiques, et descriptifs.

Simultanément à cette réflexion, dont la portée a dépassé le français en Afrique, une insatisfaction scientifique montait (surtout chez les chercheurs africains) : l'objet « français populaires africains » n'était pas bien cerné au départ, et la perspective sans doute faussée aussi. En fait, le « français populaire » ne pouvait être saisi ni sur des critères sociaux, ni sur des critères linguistiques. Formellement, il rejoignait le français courant en bien des points, comme le montre J. Kouadio N'Guessan (1999) sur la base de textes écrits d'Ivoiriens.

5. Il existe d'excellentes bibliographies, telle que celle de la revue *Le français en Afrique* (n° 11, 1997), ou encore le projet *Fonds documentaires pour le Français et les Langues partenaires d'Afrique Centrale* (www.ddl.cnrs.fr/fflac/index.asp). En outre, Eloundou Eloundou (2017) traite spécifiquement du développement de la recherche sur le français au Cameroun.

Socialement, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et ailleurs, ses locuteurs dépassaient largement les non-lettrés (Batiana 1998). Il était plutôt la façon optimale de parler français dans toute situation où la norme internationale de français n'était pas requise, et ce, dès les années 80. Les chercheurs du Cameroun ont sans doute été les plus résolus à trouver d'autres solutions que la qualification de « populaire » pour le français d'Afrique. P. Zang Zang (1991) a très tôt avancé que le français au Cameroun n'était pas un niveau de la langue, mais un dialecte ou une variété géographique.

Sont apparues alors des **monographies** sur des français délimités nationalement, dont un bon nombre réalisé dans le cadre d'une thèse. La motivation des auteurs a été de rendre visible la variation des formes de leur français, en contextualisant celui-ci historiquement, socialement et par rapport aux langues en présence. Certains se centrent sur le lexique, comme A. M. Diallo (1991) pour la Guinée, A. Queffélec, M. Wenezoui-Déchamps et J. Daloba (1997) pour le Centrafrique. Ils décrivent la spécificité des environnements linguistiques, celui de la Guinée caractérisé par le rejet politique du français au profit des langues nationales de 1958 à 1981, celui du Centrafrique par le partage du statut officiel entre le français et le sängö et la prédominance du sango véhiculaire. D'autres travaux abordent le domaine morphosyntaxique aussi et s'attachent à caractériser le français des lettrés, comme M. Daff (1995) pour le Sénégal et J. Kouadio N'Guessan (1999) pour la Côte d'Ivoire. Ils mettent en évidence l'appropriation du français dans ces deux pays en même temps que la revendication par les locuteurs d'une identité francophone imprégnée de la pratique concomitante des langues africaines.

Ces travaux et d'autres, voulant mettre en lumière l'enrichissement que représentent les innovations africaines pour la langue française, se sont heurtés à la difficulté de rendre visibles les spécificités sémantiques, syntaxiques ou pragmatiques du français en Afrique, à des francophones non africains. Ainsi, comparer des formes de français d'Afrique avec des formes standard ou des formes des langues africaines en contact, peut parfois aboutir à des impasses : alors que certains lecteurs (francophones non africains) ne parviennent pas à accéder au sens, d'autres au contraire ne voient rien qu'ils ne puissent pas produire aussi. Ces difficultés méthodologiques montrent alors la nécessité de prendre du recul par rapport aux formes et d'accorder plus d'importance aux normes sociales et à la gestion du plurilinguisme par les locuteurs.

3.2. Les travaux sur les attitudes des locuteurs

À côté des études sur les formes de français en Afrique, deux types de travaux ont permis des réflexions importantes : les études sur les normes et les études sur les mélanges de langues.

L'émergence de normes locales implicites a été repérée en plusieurs points d'Afrique et a fait l'objet d'une recherche générale sur l'**appropriation** du français, initiée et dirigée au départ par G. Manessy, dans l'optique d'une éventuelle modification des normes pédagogiques en Afrique. Est ainsi apparu le concept de « **norme endogène** », qui présuppose, d'une part, un contexte où la norme officiellement imposée vient de l'extérieur (norme exogène) et, d'autre part, une aspiration à une autre norme de la part d'une partie au moins de la population (norme endogène). La démarche n'a pas tout de suite été bien accueillie en Afrique, les études auxquelles elle a donné lieu rassemblent une majorité d'auteurs français. Dans la contribution que lui demandent L.-J. Calvet et M.-L. Moreau (1998), S. S. Mufwene n'utilise pas la combinaison *norme endogène* pour cette « nouvelle norme locale qui se développe », préférant la dire « déterminée par des modèles endogènes » (*id.*, 1998 : 49). Il relève aussi que certaines variétés seulement attirent l'attention des linguistes européens (cf. § 3.1). Par la suite, la notion de « norme endogène » a été reprise par les chercheurs africains, notamment en Côte d'Ivoire où l'officialisation de la norme locale a pu être revendiquée dans des débats publics. Cependant, même si les discours officiels de la francophonie institutionnelle légitiment les normes endogènes depuis les années 2000, aucune évolution vers leur normalisation ne semble en cours. Les velléités de standardisation des modèles endogènes sont parfois perçues comme une aliénation plus grande encore que l'acceptation d'une langue officielle européenne avec sa norme exogène.

Dans les pays où le français est en contact étroit avec une langue africaine dominante, le français a été, déjà dans les années 90, étudié en interaction avec cette autre langue : le franc-sango au Centrafrique (Wenezouï-Déchamps 1996), le fongbè au Bénin (Tossa 1998), l'éwé au Togo, le kirundais au Burundi (Hatungimana 1998), le wolof urbain au Sénégal (Thiam 1994 ; Ndao 1995). C'est surtout au Sénégal, notamment avec C. Juillard, L.-J. Calvet, N. Thiam et P. A. Ndao, que se développent des études sur les **pratiques pluri-lingues** qui prennent en compte les comportements langagiers des locuteurs par rapport à des contextes sociaux et à des espaces sociolinguistiques.

L'approche du plurilinguisme au Niger de l'équipe dirigée par F. Rouiller et R. Jolivet (2004) est différente. Elle se base sur les **discours métalinguistiques**, sollicités lors d'une enquête par questionnaires en plusieurs langues dans les années 90 sur l'ensemble du territoire nigérien, pour établir un aperçu des usages et des représentations appréciables du français et des langues nigériennes. Les résultats montrent un meilleur accueil du français chez les locuteurs du songhay-zarma, que les auteurs rattachent à des motifs historiques (Seydou Hanafiou 2004).

En 1995, A. Queffélec organise à Aix-en-Provence le colloque *Alternances codiques et français parlé en Afrique*. Les Actes (publiés en 1998) rassemblent trente-deux contributions dont une dizaine d'Afrique noire. Le thème de la créolisation des français d'Afrique y est débattu à nouveau (cf. § 3.1) à propos

de l'émergence de nouveaux parlers qui se distinguent des alternances codiques. C'est cette fois le manque d'autonomisation de ces parlers, pas assez aboutie du fait de l'influence de la norme internationale ou officielle à travers l'école et les médias, qui empêche les participants d'adhérer à la créolisation du français en Afrique.

Durant quarante ans, de 1960 au début des années 2000, les chercheurs africanistes ont participé à l'histoire de la recherche francophone. Des cadres théoriques ont été élaborés par les chercheurs européens en collaboration avec des chercheurs africains, ou remaniés par eux à partir de modèles américains grâce aux terrains africains. C'est dans ces cadres que se situent toute la recherche sur le français et rares sont les réflexions qui se permettent d'aller au-delà, comme celle de K. Alio (2000) sur les politiques d'enseignement au Tchad.

4. PEUT-ON N'Étudier QUE LE FRANÇAIS EN AFRIQUE, ENTRE FRANCOPHONES ?

Les études sur le français en Afrique dans ces dix à quinze dernières années reflètent les évolutions sociolinguistiques des pays africains eux-mêmes. Alors que dans tous les pays, le français est langue officielle, hyper dominant dans toutes les activités sociales éminentes et par le canal écrit, on constate paradoxalement l'échec de la diffusion à grande échelle de ce français. En outre, certaines langues africaines ont gagné du terrain et les contacts de langues, dus entre autres aux changements sociaux et à l'urbanisation galopante, ont pris une grande ampleur. De ce fait, les terrains africains se prêtent plus que jamais à des recherches pluridisciplinaires et se retrouvent aux côtés, si ce n'est à l'avant-garde, de recherches similaires menées ailleurs dans le monde. Cette dernière section montrera l'originalité de la recherche actuelle sur le français en Afrique, et finalement l'impossibilité ou le non-sens d'études qui n'auraient que le français comme objet en Afrique.

4.1. Dans la continuité des travaux descriptifs

Dans chaque pays, les **travaux de descriptions** de situations sociolinguistiques ou de formes de français montrent bien que les difficultés à cerner l'objet continuent, que les notions sont toujours à adapter et que des précisions restent toujours à faire, y compris des précisions historiques (Kouamé 2012 ; Massoumou 2015). Nombre de questions de recherche portent sur la variation : comment l'appréhender ? est-elle d'ordre syntaxique ou pragmatique-discursive ? la variation syntaxique et la variation sémantique lexicale ont-elles les mêmes effets sur la langue ? la diversité des pratiques peut-elle aboutir à la construction de variétés ? Dans sa thèse, A. L. Simo Nguemkam-Souop (2009) relie les phénomènes morphosyntaxiques et discursifs du français au Cameroun à d'autres dynamiques sociales et pragmatiques qui les contextualisent.

Dans ces études descriptives, les notions utilisées antérieurement sont toujours utiles, mais elles font l'objet de discussions. Bien souvent, les frontières des variétés ne sont plus visibles pour le français, le continuum basi-, méso- et acrolecte est dépassé comme le montre, parmi d'autres pour d'autres pays, E. Ngamountsika (2007) pour le Congo. L'insécurité linguistique n'existe plus qu'en lien avec le français officiel ou académique, requis dans des situations rares. Les modèles issus du concept de « diglossie » sont insuffisants pour aider à comprendre à la fois l'imbrication et la fluctuation des diverses fonctions sociales des langues d'un pays africain plurilingue (Sol Amougou 2018, par exemple). Pour les langues africaines, autant que pour le français, la diversité des acceptions de *véhiculaire* et *vernaculaire* selon les auteurs, les langues et les traditions, ainsi que la connotation péjorative que peuvent avoir *vernaculaire*, *populaire*, amènent les chercheurs à utiliser plutôt les notions de « langues familiales, nationales, ethniques, interethniques », ou à proposer la notion de « langues de grande diffusion » ou « à diffusion restreinte, d'ouverture ou d'enracinement », et à parler de façon « décomplexée » de français ivoirien, camerounais, etc.

Les **réflexions sociolinguistiques de ces travaux** font progresser ensemble les cadres qui permettent d'analyser les situations pourtant distinctes de chaque pays. Certains auteurs pointent le problème des analyses menées en regard du français standard : les écarts sont si nombreux et divers que les français d'Afrique ne peuvent pas être considérés comme des approximations à partir du standard (Simo Nguemkam-Souop 2009). Ils sont plutôt le produit de la compétence plurilingue des sujets, qui multiplie chez eux les possibilités et les façons de dire, indépendamment du français standard. Dans une majorité de pays, ces pratiques sont socialement prises en charge par une norme tacite locale, identitaire, avec ses effets de solidarité dans la communication.

Au début des années 2000, les français d'Afrique entrent dans de grands corpus intercontinentaux de français parlé, notamment le projet *Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés, structure* (PFC) ou le projet *Corpus International Écologique de la Langue Française* (CIEL-F) ⁶, auxquels ont participé quelques chercheurs africains (v. Nimbona & Steien 2019, ce numéro). Des publications concernant la phonologie du français en Afrique paraissent, plusieurs dépassant le lectorat francophone, ou encore des contributions à la didactique du français, ainsi que plusieurs analyses, morpho-syntaxiques et pragmatico-sémantiques (p. ex. Ngué Um 2011). Parallèlement à la collaboration à ces projets ou d'autres, une réflexion s'est engagée sur la **linguistique de corpus** et le recueil de corpus linguistiques en Afrique en général (Abolou 2007 ; Eloundou Eloundou 2017).

6. Cf. les sites : www.projet-pfc.net et www.cief-f.org.

4.2. Des remises en cause

Mises à part toutes les avancées théoriques et méthodologiques qu'ont permises les nombreux travaux réalisés sur le français, ceux-ci ne peuvent occulter un certain **ennui par rapport à une recherche n'ayant que le français pour objet**, allant de pair avec des remises en cause du français comme unique langue d'enseignement et unique langue officielle. De fait, durant ces années où le français a été étudié, les préoccupations ne concernent pas tant le français en soi que le développement, la formation des jeunes et la valorisation des langues nationales, pour des motifs non seulement identitaires mais surtout socio-scientifiques. De fait, le français n'est pas l'objet prioritaire des recherches en Sciences du langage dans les universités africaines.

Les objectifs de la **Francophonie** institutionnelle, dont ont bénéficié jusqu'à présent nombre de chercheurs sur les terrains africains parce qu'elle promeut la plus grande partie des travaux sur le français en Afrique, sont mis en question. On lui reproche de trop se focaliser sur le français et de ne pas prendre assez en compte les « langues partenaires » dans les fonds alloués à la recherche, de se vanter de la progression du français sur le continent, d'avoir des visées économiques sur une masse grandissante de population francophone africaine ou de s'immiscer dans les politiques nationales, notamment en santé de la reproduction et santé sociale. Les auteurs négocient une autre participation des pays africains à la recherche francophone. Certains demandent de prendre en compte l'impact de l'histoire du français et la pluralité des cultures. D'autres, conscients du poids que pèse le français dans des pays comme la RDC, la Côte d'Ivoire, le Cameroun à l'échelle de l'ensemble des pays francophones, revendiquent une participation linguistique plus égalitaire de ces pays à la francophonie (Aboa 2008 ; Kouamé 2012 ; Feussi 2017).

Cependant, quelle que soit la configuration sociale, politique et linguistique des pays, partout l'appropriation et la diffusion du français standard ou officiel sont difficiles. Le décalage est flagrant entre les attentes des pouvoirs publics en termes de développement du secteur formel en appui aux opérateurs internationaux et les besoins réels des populations en termes de formation et de développement socioéconomique. Malgré cela, la prise de conscience de la valeur du multilinguisme pour le développement est lente.

Les écrits directement centrés sur les **politiques linguistiques** peinent à voir le jour sur le continent. L'ouvrage de M. D. Sol Amougou (2018) est un exemple de forte dénonciation de la minoration des langues africaines. O. Massoumou (2015) révèle la complexité de la situation congolaise : le lingala et le kituba, reconnues par la Constitution comme langues nationales véhiculaires, ne sont chacune utilisées par des locuteurs non natifs que dans un ensemble de régions distinctes et sans contact. K. G. Agbéflé (2017) met au jour la situation ambiguë du Togo où l'éwé et le kabyè ont été promus au rang de langues nationales entre 1975 et 1992, mais ne sont aujourd'hui que timidement associées au français dans la presse et l'enseignement.

Hors du continent, quelques recherches abordent la question dans une perspective de *language planning and language policy*, exprimant l'insatisfaction devant l'équivalent de la discipline et de la pratique dans le contexte francophone. P. G. Djité (2008) présente les langues africaines comme des clés de développement dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'économie et la gouvernance, à l'aide de données socioéconomiques convaincantes. R. Sonayia (2007) analyse les retards dans l'alphabétisation comme le résultat de la politique monolingue élitiste pratiquée par les colons français et son maintien par les gouvernements africains. I. Diallo (2016) pointe qu'après une toute première période où l'Afrique de l'Ouest était récalcitrante au français, il y a eu un revirement soudain dans les années 50 et, depuis, un attachement paradoxal au français comme seul médium d'enseignement. Par ailleurs, ne considérer que l'omniprésence du français dans l'éducation formelle occulte le rôle primordial des autres langues dans l'éducation informelle.

4.3. De nouveaux champs

L'exploration de nouveaux champs d'études en Afrique constitue un apport certain à la linguistique générale ; nous les regroupons en trois domaines de recherches.

De nombreux **articles sur les pratiques langagières dans des contextes précis** font des liens entre les usages linguistiques et les environnements géographiques et sociaux. Ces études qui pénètrent dans l'écologie des activités et des espaces où la langue est observée, mettent en lumière l'omniprésence de la variation intra- et inter-langues, en ville et ailleurs. La lutte sénégalaise inspire plusieurs chercheurs, tels que P. A. Sow (2015), qui en montre la dimension rituelle et symbolique, en l'occurrence à travers des noms d'écuries et les verbes d'action où se mêlent français et wolof. R. Beyom (2006) remarque que l'affichage urbain au Centrafrique se fait plus en français qu'en sängö. C. L. Ngawa Mbaho (2015) étudie les formes d'alternance codique et leurs enjeux lorsqu'il s'agit de vendre des médicaments traditionnels dans les bus. Un maximum de langues est alors convoqué autant comme une stratégie d'accroche que de crédibilité : français, pidgin-english, ewondo, bulu, basaa, etc.

En milieu urbain surtout, les **argots et parlars jeunes** retiennent toute l'attention des chercheurs. Dans les pays francophones, ils ont pour la plupart le français pour ressource linguistique majoritaire. B. Kaboré et P. S. Mouzou (2018) rapprochent les parlars jeunes de Ouagadougou et Lomé : les manipulations des langues sont les mêmes (truncations, verlanisation, emprunts, hybridations), ainsi que leurs fonctions : cryptique et identitaire (de groupes non ethniques), ludique et d'échappatoire du français. Un des domaines qui a le plus éveillé l'intérêt des chercheurs est la communication médiée par ordinateur. S. Telep (2014) analyse les pratiques de camfranglais des jeunes de la diaspora camerounaise sur Internet. Un autre terrain privilégié de ces parlars est la musique jeune. Son intérêt pour le chercheur est qu'elle permet de circonscrire la langue à l'intérieur

d'un genre : rap sénégalais (Dramé 2010), zouglou ivoirien (Adom 2013). Dans ces usages, l'alternance des codes prédomine, même s'il est parfois difficile d'attribuer une langue d'origine à un mot ou une séquence de mots, à cause des emprunts et des hybrides.

L'hybridation du français, en tant qu'emprunt de bases lexicales ou affixes aux langues africaines, est un phénomène ancien (cf. § 3) que les parlers jeunes ont repris et amplifié. Elle est spécialement étudiée par P. S. Mouzou (2016) pour le Togo (hybridité entre français, éwé et kabiyè), par M. Adjéran, D. Ndao et N. Diouf (2018) comparativement pour le Bénin (hybridité entre français et fongbè) et le Sénégal (hybridité entre français et wolof). Ces parlers urbains métissés sont observés aussi en tant que moyens de participation sociale des jeunes et langue d'intégration des nouveaux arrivants dans des villes comme Abidjan (Boutin & Dodo 2018).

L'hybridité et le métissage sont au cœur d'une question de recherche délicate : quelle distinction faire entre les argots ou parlers des jeunes, où l'alternance de langues est fréquente à côté d'autres manipulations sur les langues, et les **langues mixtes émergentes** où le métissage est d'ordre structurel ? Sous le thème des AUYL (African Urban Youth Languages) ou AUL, ce phénomène a rassemblé plusieurs fois des linguistes du continent entier (Hurst-Harosh & Kanana Erastus 2018), qui le décrivent de différentes manières : langues émergentes, nouvelles langues, langues mixtes, antilangues, styles, parlers jeunes, vernaculaires urbains métissés, etc. L'écueil de la question posée en début de paragraphe serait de réifier des pratiques en y voyant l'émergence de nouvelles langues selon un ancien modèle généalogique. Ces pratiques sont plutôt à appréhender de façon aréale et écologique (Mufwene 2001). Elles font partie des dynamiques plurilingues de nombreuses villes d'Afrique et d'ailleurs, d'où émergeront certainement de nouvelles langues, mais tout autant hétérogènes.

Une certaine part des recherches sur le français est aujourd'hui associée à des **projets de développement et de formation**, mais de façon différente des premiers temps (cf. § 2). Le français est rarement remis en cause par les chercheurs en tant que langue permettant une promotion sociale maximale, ni en tant que langue d'ouverture. Au Rwanda, il accuse un net recul du fait des changements sociopolitiques, mais il n'est pas rejeté (Niyomugabo 2016).

S'appuyant sur des expériences d'enseignement fondamental en langues africaines dans plusieurs pays, l'OIF a mis en place avec des universités partenaires le projet *ELAN-Afrique* (*Education en Langues Nationales*) pour promouvoir l'enseignement bilingue au primaire (Maïga & Lopez 2011). D'autres organisations appuient le programme UNESCO d'éducation en langues africaines, tel l'ARED (*Associates in research and education for development*) au Sénégal, soutenu par la Fondation Dubaï Cares (Ka Dia 2016).

5. CONCLUSION

Les travaux sur le français en Afrique témoignent de l'évolution des formes et des représentations (savantes et ordinaires) depuis les premières études. Ils ont permis de discuter toutes les notions au cœur de la linguistique : langue, variété, frontière, leurs enjeux et portée sociale, les facteurs de variation et de changement, la source et la répercussion sociales de la recherche, etc.

Cependant, les terrains africains sont plurilingues ; s'intéresser au français seul est alors artificiel et sans intérêt scientifique. Au contraire, c'est bien dans le domaine du contact des langues que l'apport des études africaines est indéniable et particulièrement avantageux autant des points de vue méthodologique et théorique qu'épistémologique. C'est là aussi qu'elles rejoignent à la fois les autres situations géopolitiques et les intérêts des chercheurs d'ailleurs, puisque les migrations intra- et extracontinentales, qui touchent les cinq continents, intensifient les contacts de langues. Du reste, il n'est pas impossible que le français en Europe et Amérique évolue un jour selon des processus qui ont eu lieu auparavant en Afrique.

Références bibliographiques

- ABOA A. A. A. (2008), « La Francophonie ivoirienne », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 40 (4), 163-178.
- ABOLOU C. R. (2007), « De l'apport de l'information statistique à la constitution des corpus des français populaires africains : cas du français populaire d'Abidjan », *Le français en Afrique* 22, 107-126.
- ADJÉRAN M., NDAO D. & DIOUF N. (2018), « Hybridisme dans la pratique du français au Bénin et au Sénégal : un procédé d'enrichissement lexical en situation de contact des langues », *Multilinguales* 9. [disponible en ligne]
- ADOM M.-C. (2013), « Le zouglou. Pour et contre une conscience dialectale : jeux et enjeux des choix langagiers dans la poésie urbaine de Côte d'Ivoire », *Éthiopiennes* 90. [disponible en ligne]
- AGBÉFLÉ K. G. (2017), « Perceptions de la coexistence du français et des langues nationales par des autorités éducatives au Togo : points de vue d'une nouvelle génération d'inspecteurs de l'éducation », *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* 41, 18-29.
- ALIO K. (2000), « Langues, démocratie et développement : préalables à un aménagement linguistique au Tchad », in S. B. Ajulo et alii (eds.), *Language in Education and Society. Festschrift in honour of Conrad Max Benedict Brann*, Maiduguri, University of Maiduguri University, 248-262.
- BA O., HAÏDARA M. & SIDIBÉ G. (1986), « Les difficultés d'apprentissage du français (phonétiques et grammaticales) des enfants qui ont le bambara comme langue nationale », *Français et langues nationales : convergences pédagogiques*, Paris, ACCT-CLAVER, 87-103.
- BATIANA A. (1998), « La dynamique du français populaire à Ouagadougou (Burkina Faso) », dans A. Batiana & G. Prignitz (éds), *Francophonies africaines*, Rouen, Université de Rouen, 21-33.
- BEYOM R. (2006), « Les langues des écrivains en République Centrafricaine », *Penser la francophonie : concepts, actions et outils linguistiques. Actes des Premières Journées*

- scientifiques communes des Réseaux de chercheurs concernant la langue, Paris, Archives contemporaines & AUF, 289-297.
- BOUTIN A. B. (2017), « La résistance du plurilinguisme à Abidjan », in A. E. Ebongue & E. Hurst (eds), *Sociolinguistics in African Contexts: Perspectives and Challenges*, Heidelberg, Springer, 13-33.
- BOUTIN A. B. & DODO J.-C. (2018), “View on the updating of Nouchi lexicon and expressions”, in E. Hurst-Harosh & F. Kanana Erastus (eds.), *African Youth Languages: New Media, Performing Arts & Sociolinguistic Development*, Cham, Palgrave Macmillan, 53-74.
- CALVET L.-J. (1964-1965), *Le français parlé : enquête au lycée de Thiès*, réalisée le 19-12-63 avec S. Sauvageot & A. Diop, Dakar, CLAD.
- CALVET L.-J. & MOREAU M.-L. (éds) (1998), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Érudition.
- CHAUDENSON R. (1992), *Des îles, des hommes, des langues*, Paris, L'Harmattan.
- DAFF M. (1995), *Le français mésolectal oral et écrit au Sénégal : approche sociolinguistique, linguistique et didactique*, Thèse de doctorat d'État de l'Université de Dakar.
- DIALLO A. M. (1991), *Le français en contact avec les langues et les réalités guinéennes : conséquences lexicales*, Thèse de l'Université Paris III.
- DIALLO I. (2016), “Literacy and education in West Africa: From *Ajami* to Francophonie”, *Africa Review* 8 (1), 60-70.
- DJITÉ P. G. (2008), *The Sociolinguistics of Development in Africa*, Clevedon, Multilingual Matters.
- DRAMÉ M. (2010), « Procédés de création du lexique argotique dans les textes de rap au Sénégal : dérivation sémantique et emprunts », *ANADISS Intertexte – Interdiscours Intertext – Interdiscourse (II)* 10, 100-114.
- DUPONCHEL L. (1974), « Le français d'Afrique noire, mythe ou réalité ? Problèmes de délimitation et de description », *Annales de l'Université d'Abidjan – Série H VII*, 133-158.
- EBONGUE A. E. & HURST E. (2017), “Dynamic language: Sociolinguistic perspectives on African language, ideologies and practices”, in A. E. Ebongue & E. Hurst (eds), *Sociolinguistics in African Contexts: Perspectives and Challenges*, Heidelberg, Springer, 1-9.
- ELOUNDOU ELOUNDOU V. (2017), « Les recherches sur le français au Cameroun : bilan critique et perspectives analytiques », *Le français en Afrique* 31, 43-62.
- FEUSSI V. (2017), « Penser autrement les francophonies : articuler histoires et expériences dans la compréhension des langues », *Le français en Afrique* 31, 175-198.
- HATUNGIMANA J. (1998), « Africanisation du français et francisation du kirundi : recherches sur le parler bilingue des Burundais francophones », dans A. Queffélec (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 247-260.
- HURST-HAROSH E. & KANANA ERASTUS F. (eds.) (2018), *African Youth Languages: New Media, Performing Arts & Sociolinguistic Development*, Cham, Palgrave Macmillan.
- IFA [ÉQUIPE INVENTAIRE DU FRANÇAIS EN AFRIQUE] ([1983] 1988), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Montréal/Paris, AUPELF/ACCT-EDICEF.
- KA DIA A. (2016), « ARED, une expertise au service d'une éducation de qualité au Sénégal », *Éducation et sociétés plurilingues* 41, 29-42.
- KABORÉ B. & MOUZOU P. S. (2018), « Analyse lexico-sémantique et sociolinguistique des parlers jeunes urbains : regard croisé de Ouagadougou à Lomé », *Revue des Sciences du Langage et de la Communication – ReSciLaC* 7, 34-49.

- KOUADIO N'GUESSAN J. (1977), *L'enseignement du français en milieu baoulé : problèmes des interférences linguistiques et socioculturelles*, Thèse de 3^e cycle de l'Université de Grenoble 3.
- KOUADIO N'GUESSAN J. (1999), « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », *Cahiers d'études et de recherches francophones / Langues II* (4), 301-314.
- KOUAMÉ K. J.-M. (2012), *La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval. [disponible en ligne]
- LAFAGE S. (1985), *Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo)*, Paris, SELAF.
- MAÏGA A. & LOPEZ P. (2011), « Initiative ELAN-Afrique : une offre francophone vers un enseignement bilingue pour mieux réussir à l'école », *Cahiers du réseau LINGUAPAX* 14/15, 53-76.
- MAKOUTA MBOUKOU J.-P. (1973), *Le français en Afrique Noire : histoire et méthodes de l'enseignement du français en Afrique noire*, Paris, Bordas.
- MANESSY G. (1994), *Le français en Afrique noire : mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- MASSOUMOU O. (2015), « 50 ans de politiques linguistiques en République du Congo », dans P. Blumenthal (éd.), *Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique. Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffélec 2*, Berne, Peter Lang, 69-79.
- MOUSSIROU-MOUYAMA A. (1984), *La langue française au Gabon : contribution sociolinguistique*, Thèse de l'Université René Descartes – Paris V.
- MOUZOU P. S. (2016), « Hybridation et productivité lexicale en français parlé et écrit au Togo », *Longbowu – Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société* 1, 199-213.
- MUFWENE S. S. (1998), « Indigénisation, français en Afrique et normes : quelques réflexions », dans L.-J. Calvet & M.-L. Moreau (éds), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Érudition, 49-59.
- MUFWENE S. S. (2001), *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge, Cambridge University Press.
- NDAO P. A. (1995), *Contacts de langues au Sénégal. Étude du code switching wolof français en milieu urbain : approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique*, Thèse de doctorat d'État de l'Université C. A. Diop, Dakar.
- NGAMOUNSIKA E. (2007), *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, Thèse de l'Université Marien Ngouabi (Brazzaville) et de l'Université de Provence.
- NGAWA MBAHO C. L. (2015), « Pratiques plurilingues dans le secteur informel de la santé : le cas de la vente des médicaments dans les bus reliant Douala et son arrière-pays », *Le français en Afrique* 30, 63-79.
- NGUÉ UM E. (2011), « Opérations sur la valence verbale et (re)construction de sens dans un corpus de français parlé au Cameroun : une approche anthropolinguistique », *Le français en Afrique* 26, 33-48.
- NIMBONA G. & STEIEN G. B. (2019), « Modes monolingues dans des écologies multilingues : les études phonologiques des français africains », *Langue française* 202. (ce volume)
- NIYOMUGABO C. (2016), « Dynamique des langues au sein du Collège de l'Éducation de l'Université du Rwanda », *Synergies Afrique des Grands Lacs* 5, 47-58.
- NYEMBWÉ NTITA A. (éd.) (1992), *Bulletin des recherches sur les africanismes n° 26 : Réactualisation de l'IFA/Zaire*, Kinshasa, Centre Linguistique Théorique et Appliqué.

- QUEFFÉLEC A., WENEZOUÏ-DÉCHAMPS M. & DALOBA J. (1997), *Le Français en Centrafrique : lexique et société*, Vanves, EDICEF.
- ROUILLER F. & JOLIVET R. (éds) (2004), *Cahiers de l'ILSL n° 15 : Pratiques et représentations linguistiques au Niger : résultats d'une enquête nationale*, Lausanne, Université de Lausanne.
- SESEP N'SIAL B. N. (1978), *Le métissage français-lingala au Zaïre : essai d'analyse différentielle et sociolinguistique de la communication bilingue*, Thèse de 3^e cycle de l'Université de Nice.
- SEYDOU HANAFIOU H. (2004), « Représentations des locuteurs du songhay-zarma », *Cahiers de l'ILSL* 15, 185-206.
- SIMO NGUEMKAM-SOUP A. L. (2009), *La variation du français au Cameroun : approche sociolinguistique et syntaxique*, Thèse de l'Université de Provence – Aix-Marseille 1.
- SOL AMOUGOU M. D. (2018), *Minoration linguistique : causes, conséquences et thérapie*, Paris, L'Harmattan.
- SONAYIA R. (2007), "Issues in French applied linguistics in West Africa", in D. Ayoun (ed.), *French Applied Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, 425-449.
- SOW P. A. (2015), « La lutte sénégalaise entre tradition et modernité : dans quelle langue ça parle maintenant ? », *Le français en Afrique* 30, 101-111.
- TELEP S. (2014), « Le camfranglais sur Internet : pratiques et représentations », *Le français en Afrique* 28, 27-145.
- THIAM N. (1994), « La variation sociolinguistique du code mixte wolof français à Dakar : une première approche », *Langage et Société* 68, 11-32.
- TOSSA C. Z. (1998), « Phénomènes de contact de langues dans le parler bilingue fongbe-français », *Linx* 38, 197-220.
- VALDMAN A. (1979), *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion.
- WALD P. (1984), « Le français tel qu'on le dit », dans G. Manessy & P. Wald (éds), *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan, 51-115.
- WENEZOUÏ-DÉCHAMPS M. (1996), « Le franc-sango des <kota-zo> de Bangui : un exemple d'intégration des mots français dans un discours en langue africaine », *Le français en Afrique* 10, 143-155.
- ZANG ZANG P. (1991), *Le processus de dialectisation du français en Afrique : le cas du Cameroun. Études fonctionnelles des tendances évolutives du français*, Thèse de l'Université de Yaoundé.